



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 15 MAI 2017, À 16H30, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSA.**

Sont présents : Mesdames Louise Thouin et Parise Cormier et messieurs Léopold Michel, Robert Paquet et Robert Pilote.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Absents avec motivation : Monsieur Mark Cardwell et monsieur Réjean Morency.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier.

Ouverture de la séance Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #17-142 Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ;

Avis de convocation Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. #17-143 Attendu que des demandes de permis ont été déposées pour des projets soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Permis PIIA Attendu que ces demandes rencontrent les objectifs et les critères du règlement sur le PIIA;

Attendu que les demandes respectent les dispositions du règlement de zonage #15-674;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 9 mai 2017, des recommandations favorables à ces demandes de permis;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent les recommandations du comité consultatif d'urbanisme d'accorder un permis de construction pour les projets suivants :

Adresse	Type de demande	Recommendations CCU
84, rue de Coubertin	Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée	#17-67
1861, avenue Royale	Demande de modification au plan de construction	#17-68
2149, avenue Royale	Demande modification au plan de construction	#17-70
184, rue de la Friche	Construction d'une galerie à l'arrière d'une résidence unifamiliale isolée	#17-71
392, chemin des Trois-Castors	Construction d'une résidence unifamiliale isolée	#17-72
3367, avenue Royale	Agrandissement de la galerie d'une résidence unifamiliale isolée	#17-74



No de résolution  
ou annotation

26, rue Bérubé	Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée	#17-75
----------------	--	--------

Des conditions particulières sont exigées pour les permis suivants :

- 2149, avenue Royale : sous réserve que le garde-corps de la galerie soit peint d'une couleur identique à celui illustré sur le plan du SARP approuvé.
- 184, rue de la Friche : sous réserve que l'aire de déboisement soit limitée à 2 m au pourtour de la construction projetée.

Rés. #17-144  
Permis PIIA  
refusés

Attendu que des demandes de permis ont été déposées pour des projets soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 9 mai 2017 des recommandations défavorables à ces demandes de permis;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux refusent d'accorder un permis de construction pour les projets suivants :

Adresse	Type de demande	Recommandations CCU
22, rue du Petit-Bourg	Construction d'un bâtiment complémentaire pour une résidence unifamiliale isolée	#17-69
151, rue de la Cavée	Ajout d'un écran architectural sur la façade d'une résidence unifamiliale jumelée	#17-73

Les motifs de refus sont les suivants:

- 22, rue du Petit-Bourg :
  - o La toiture du bâtiment projeté ne s'intègre pas à celle du bâtiment principal;
  - o La demande ne rencontre pas les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA.
- 151, rue de la Cavée : La demande ne rencontre pas les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA.

Rés. #17-145  
Publication -  
Habiter La  
Côte-de-  
Beaupré

Il est proposé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ;

Que la municipalité fasse paraître 1 page dans la publication spéciale de TC Médias «Habiter la Côte-de-Beaupré» au montant de 1 360 \$ (taxes en sus).

Rés. #17-146  
Formation  
comité  
sélection  
embauche du  
contremaître  
aux travaux  
publics

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux forment un comité de sélection pour l'engagement d'un contremaître aux travaux publics et que ce comité soit constitué des personnes suivantes :

- Monsieur François Drouin, directeur général,
- Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier,
- Madame Parise Cormier, mairesse
- Monsieur Denis Lachance, de la firme MNG Conseil.



No de résolution  
ou annotation

Période de questions

Fin de la séance

La période de questions débute à 16 h 37 et se termine à 16 h 44.

Levée de la séance à 16 heures 44.

Parise Cormier, mairesse

Martin Leith, secrétaire-trésorier